

AVIS N° 003 - 08 - 2021 RELATIF A L'OUVERTURE D'UN GUICHET SPÉCIAL DE REFINANCEMENT A DOUZE MOIS DES BONS DE SOUTIEN ET DE RÉSILIENCE ÉMIS PAR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UEMOA

Pour conforter la reprise économique en cours et l'asseoir sur des bases solides, les États membres de l'UEMOA ont décidé de mobiliser des ressources sur le marché financier régional par l'émission des bons dénommés « Bons de Soutien et de Résilience », (BSR), en vue de financer les opérations prévues dans leurs budgets de l'année 2021.

En vue d'assurer les meilleures conditions financières à ces émissions, la Banque Centrale a décidé d'ouvrir un guichet spécial de refinancement d'une maturité de douze mois, dénommé « Guichet de Soutien et de Résilience ». La création de ce nouveau guichet vise à accompagner les États en assurant la liquidité de ces titres. Sur ce guichet, les BSR pourront être refinancés au taux minimum de soumission aux adjudications de la Banque Centrale, qui est actuellement de 2.00%.

Le guichet spécial sera maintenu ouvert sur la durée de vie des Bons de Soutien et de Résilience. Par ailleurs, les BSR sont également éligibles sur les guichets ordinaires de refinancement de la Banque Centrale. Le refinancement des BSR sur le Guichet de Soutien et de Résilience se fera, à la demande des banques, dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission.

Par cette décision, la Banque Centrale entend renforcer son appui aux États pour la mobilisation de ressources financières stables et à faible coût en vue de conforter la reprise économique dans l'UEMOA. Elle réaffirme à cet égard son engagement à poursuivre, dans le cadre de son mandat, ses efforts de soutien à la stabilité macroéconomique dans l'Union, dans le contexte de la pandémie à Covid-19.

Fait à Dakar, le 12 août 2021

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST